

Actualité > France

## Vivre ensemble autrement

Mieux vivre ensemble dans la cité

### Pascal Broulis, le Suisse qui défend les impôts

**Dans un ouvrage au titre provocateur, *L'Impôt heureux (1)*, l'élu suisse Pascal Broulis, président du Conseil d'État du canton de Vaud, plaide pour réhabiliter la fiscalité.**

À première vue, Pascal Broulis ressemble à l'archétype du citoyen suisse tel que l'imaginent les Français : plutôt conservateur et versé dans la sphère financière.

Le président et ministre des finances du canton de Vaud affiche en effet un CV d'ancien banquier et un engagement au Parti radical, une formation de centre droit. À y regarder d'un peu plus près, pourtant, ce père de famille de 44 ans professe sur la fiscalité un discours détonnant.

#### **MULTIPLIER LES IMPÔTS À UN TAUX TRÈS FAIBLE**

« Plus il y a d'impôt mieux c'est ! », argumente le provocateur qui détaille dans son livre, *L'Impôt heureux (1)*, l'infinie créativité fiscale à travers le monde et les âges. Il est vrai que les motifs de sourire ou de s'étonner sont légion, de l'impôt sur la barbe dans la Russie de Pierre la Grand à la taxe sur les chiens en Suisse en passant par la taxe sur les sodas tout juste votée en France.

De là à voir Pascal Broulis comme un dangereux bolchevique égaré sur les rives du lac Léman, il y a un pas à ne pas franchir. Il défend la multiplication des impôts, mais à un taux très faible, « sinon les gens font tout pour ne pas les payer », et estime que « le total des prélèvements ne doit pas dépasser 35 % ». Pour mémoire, la France affiche des prélèvements obligatoires de 10 points supérieurs à ce seuil...

#### **« L'IMPÔT N'EST PAS UNE PUNITION »**

Pour Pascal Broulis, l'impôt raisonnable est « indissociable de la démocratie ». « Chaque débat sur les impôts est une façon de s'interroger

#### **Avec cet article**

**Dossier** [Vivre ensemble autrement](#)

[La Seyne-sur-Mer lance des ponts entre les citoyens](#)

[Donner ses jours de repos au parent d'un enfant très malade pourrait devenir légal](#)

[Le vivre-ensemble, repères et bibliographie](#)

collectivement sur les choix qui régissent notre vie en société, du fonctionnement des écoles au coût de la justice », défend-il.

D'ailleurs, « les seuls pays où il n'y a pas d'impôts, ce sont des dictatures, comme la Libye de Kadhafi », ajoute-t-il. L'élu sait pourtant que le combat est loin d'être gagné pour faire accepter, sinon apprécier, cette forme de solidarité.

« Dans notre société, les gens veulent en avoir pour leur argent. Ils comparent ce qu'ils payent et ce qu'ils reçoivent. C'est absurde. Il faut lutter contre cette idée en faisant de la pédagogie, expliquer que le seul droit que donne l'impôt, c'est celui de vivre en paix et de financer nos choix collectifs. »

L'impôt, résume-t-il, « ce n'est pas une punition ».

(1) Éd. Favre, 128 p., 12 €.

**MATHIEU CASTAGNET**

[Dossier Vivre ensemble autrement](#)

[La Seyne-sur-Mer lance des ponts entre les citoyens](#)

[Donner ses jours de repos au parent d'un enfant très malade pourrait devenir légal](#)

 [Le vivre-ensemble, repères et bibliographie](#)

## Vivre ensemble autrement

**Mieux vivre ensemble dans la cité**

Réagissez **0 commentaire**

[S'identifier pour écrire des commentaires.](#)